

Luxembourg, le 1 9 AQUI 2019

Monsieur Marc HANSEN Ministre aux Relations avec le Parlement Service Central de Législation 43, bd. F.-D. Roosevelt

L-2450 Luxembourg

Dossier suivi par: Jérôme KRIER ☎247-84837

Ntr.réf.: 2019-867-Baum_RépComkMinTransmis_07-08-2019.doc/JK

<u>Concerne</u>: Question parlementaire n°867 du 5 juillet 2019 posée par l'Honorable Député Gilles BAUM concernant les logements de fonction.

Monsieur le Ministre,

En réponse au courrier électronique du 8 juillet 2019 en relation avec l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente la réponse commune du Ministre du Logement, du Ministre de la Sécurité intérieure et du Ministre des Finances à ladite question parlementaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir la transmettre au Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre du Logement

Diane DUPONT

Premier Conseiller de Gouvernement

Réponse commune de la Ministre du Logement, du Ministre de la Sécurité intérieure et du Ministre des Finances à la question parlementaire n°867 du 5 juillet 2019 posée par l'honorable Député Gilles BAUM concernant les logements de fonction.

Nous tenons à informer l'Honorable Député qu'actuellement, 103 logements de service sont affectés à la Police grand-ducale, dont 27 sont encore occupés.

La Police grand-ducale a sollicité le maintien dans son actif de 22 des 76 logements inoccupés en vue d'une éventuelle extension des locaux de service de commissariats adjacents à ces logements de service. Les autres 54 logements de service inoccupés seront prochainement réaffectés.

En ce qui concerne la réaffectation des anciens logements de service dont la Police grand-ducale disposait auparavant, 76 conventions ont déjà été signées avec l'Agence immobilière sociale (AIS). Plusieurs procédures de remises de clés à l'AIS sont encore en cours.

Actuellement, 35 logements de service sont encore affectés à la l'Administration des douanes et accises.

Il s'agit en particulier des logements des maîtres-chiens à Findel lesquels sont maintenus aussi longtemps qu'une autre solution pour la garde des chiens n'est trouvée. Le logement au Centre douanier Howald est aussi maintenu pour des raisons de surveillance du site.

En ce qui concerne la réaffectation des anciens logements de service dont l'Administration des douanes et accises disposait auparavant, 50 conventions ont déjà été signées avec l'AIS. Plusieurs procédures de remise de clés à l'AIS sont encore en cours.

Parmi les anciens logements de service non-visés ci-dessus, une cinquantaine ont été réservés à des fins de grands projets de logements à réaliser par le Fonds du Logement ou la SNHBM, respectivement également susceptibles d'accueillir des bénéficiaires de protection internationale (p.ex. à Wasserbillig).

L'état des logements inoccupés varie d'un objet à l'autre.